

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT DEUX

Le 15 Septembre à 19 h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 08 septembre 2022

Présents: M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M GODINOT Alain, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, Mme VAGINAY Hélène, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M HERTZOG Etienne, M LACROIX Jérémie, Mme PONCET Sylvie, M VALENTIN Alain, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc (19h07), Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M DESCAYE Guillaume, M. MORIER Yves, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 38

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LE PAGE Clément, Mme JOLY Michelle, Mme CARRENO Mercédès, M AUBRET Alain remplacé par M MORIER Yves, Mme LARDET Anne Sophie

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, M BERTHELIER Bruno à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M HERTZOG Etienne, M LAPALLUS Marc à M CHIGNIER Bernard, M BUTAUD Jean Charles à Mme GASDON Christine, Mme JOLY Michelle à M LAMARQUE Michel, Mme CARRENO Mercédès à M VALORGE René

Election d'un secrétaire de séance : M GROSDENIS Henri, (Arcinges)

N°2022/N°135

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ACCORDEE A L'ASSOCIATION « POUILLY BOUGE »

Monsieur le Vice-président en charge de l'économie informe les conseillers qu'une demande de soutien est parvenue à la communauté de communes pour l'organisation de la foire d'automne - l'évènement organisé le dimanche 18 septembre 2022 par l'association des commerçants / artisans - Pouilly Bouge ! : une foire pour mettre en valeur les adhérents de Pouilly Bouge !

Pour rappel, la Communauté de Communes a toujours soutenu les évènements organisés par l'association Pouilly Bouge, en 2021, une subvention de 2 000 € avait été versée pour l'évènement « Championnat de France E-VTT ENDURO », également en 2018 pour la dernière foire, 1 000 € avaient été versés par la Communauté de Communes.

Le budget prévisionnel de l'évènement affiche un montant des dépenses de 13 592,40 €, qui comprend l'organisation (chapiteaux / gardiennage), la communication (affiches / banderoles / publicités), l'animation (sonorisation / structure gonflable / Léon le magicien...), la tombola (billets / lots), la buvette, le repas et le vin d'honneur. La Communauté de Communes est sollicitée pour une subvention de 2 500 €.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Accorde une subvention exceptionnelle à l'association Pouilly Bouge ! de 2 500 € pour la foire organisée le dimanche 18 septembre 2022,
- Dit que la dépense est prévue au budget principal en fonctionnement.

Le secrétaire de séance
Représentant de la commune de Arcinges
M Henri GROSDENIS

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20220915-N2022-135-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2022